# Vendeville NEWS

Jan./Fév. 2020
V.News N° 25

## SOMMAIRE


| | |
|---|---|
| Le mot du Maire | 2 |
| Bilan 2014 - 2020 | 3 - 5 |
| Vie Scolaire & Périscolaire | 6 |
| Vie Municipale | 7 |
| Le vote, mode d'emploi | 8 - 9 |
| Sport, culture et asso | 10 - 11 |
| Je suis au jardin ! | 12 |
| Bon à savoir ! | 13 |
| Un peu d'Histoire... | 14 |
| Agenda & Tribune Libre | 15 |
| Jeux | 16 |


**L'actualité de la Commune sur mairie-vendeville.fr**

**et sur la page Facebook « Mairie de Vendeville »**

### VENDEVILLE Info

Vous craignez de passer à côté d'une activité, d'une cérémonie, d'une réunion ... Recevez par mail notre newsletter « Vendeville Info ». Il suffit de vous inscrire à l'adresse suivante : communication@mairiedevendeville.fr


### VENDEVILLE NEWS

Journal d'informations municipales de la ville de Vendeville

***Directeur de la publication :***
Philippe HOLVOOTE
Maire

***Responsable de publication :***
Valérie BEAU
Adjointe à la Communication

***Conception :***
Delphine BRAMS
Service communication

*Photos & Illustrations :*
La Municipalité
Vincent LOISEL
Associations Vendevilloises
Illustrations prises d'internet

*Impression :*
Mairie de Vendeville

*Diffusion :*
Gratuite
Journal tiré à 850 exemplaires

*Distribution :*
Mairie de Vendeville

*Contacts :*
communication@mairiedevendeville.fr
Tél. 03 20 16 84 84

*(Ne pas jeter sur la voie publique)*

# Le Mot Du Maire

*Chères Vendevilloises, Cher Vendevillois,*

*La fin d'année 2019 et la nouvelle année 2020 ont été et seront encore intenses pour l'avenir de notre commune.*

*En effet, après plusieurs années de réflexion et des mois de préparation, le projet du Centre-Bourg 1 a démarré. Ainsi, une nouvelle garderie et une médiathèque ont commencé à sortir de terre depuis le mois de novembre dernier, en attendant le nouvel hôtel de ville prévu pour l'année prochaine. L'ensemble du projet sera livré au premier trimestre 2021.*

*Vous avez pu constater que les bouleversements dans le centre-village se sont faits et continueront de se faire dans le respect de l'environnement des habitants, même s'il faut l'avouer, les périodes de travaux induisent toujours des inconvénients. Dans tous les cas, nous mettons tout en oeuvre pour les éviter au maximum.*

*Mais il va de soi que chacun d'entre nous, en tant que citoyen, doit faire en sorte de rendre cette période la moins pénible possible. Ainsi pour des raisons de sécurité, nous avons interdit l'accès aux voitures rue du Guet. Or, nous constatons que peu de personnes respectent cette interdiction. Je me permets de vous rappeler que ces aménagements et changements pour l'entrée et la sortie des classes vous ont été imposés afin de garantir la sécurité des enfants, de leurs parents, du personnel enseignant et municipal.*

*L'autre grand sujet qui monopolisera votre attention les prochaines semaines est celui des élections municipales. Je ne peux qu'appeler l'ensemble des Vendevillois à participer massivement au vote.*

*Enfin, comme je l'ai annoncé lors de mes voeux, je ne me représenterai pas. Je vous remercie Vendevilloises et Vendevillois, pour l'implication que vous mettez dans la vie de la commune. Chacune de vos actions quotidiennes participe à la vie de notre village pour lequel nous avons tous de l'attachement.*

*Je compte sur vous pour continuer à faire vivre Vendeville !*

*Philippe Holvoote*
*Maire de Vendeville, Conseiller Communautaire*

# INVENTAIRE OBJECTIF, DU TRAVAIL ET DES RÉALISATIONS

## DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE DEPUIS 2014

**6 ANS AVEC VOUS, 6 ANS POUR VOUS !**

**Limitation du recours à l'emprunt**

- **Instauration d'une taxe municipale sur la publicité extérieure.**
- **Optimisation des ressources et opportunités de subvention des investissements.**
- **Déploiement de la fibre pour tous les Vendevillois.**

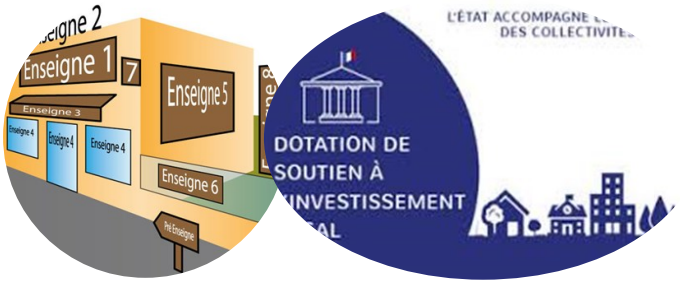

## La sécurité, notre priorité

- **Équipement du village et du parking Ste Rita en dispositif de vidéo protection**
- **Création du dispositif officiel « Citoyen Vigilant »**
- **Mise en œuvre de procédures et de moyens contre l'intrusion illégale des gens du voyage**

**Développement d'une communication municipale numérique hebdomadaire**

- **Réalisation d'une voie stabilisée reliant la rue de Fâches au centre commercial**
- **Extension et rénovation du réseau d'éclairage public**

**Création en cours de 42 maisons dans le très prochain « les Jardins du Bourg »**

**Destruction prochaine de bâtiments scolaires hors normes et insalubres dans le cadre d'une opération de requalification du centre-ville, actuellement en chantier, comportant, en lisière d'un mail piétonnier paysager, une mairie réhabilitée, une garderie maternelle, une médiathèque et un parking de 32 véhicules.**

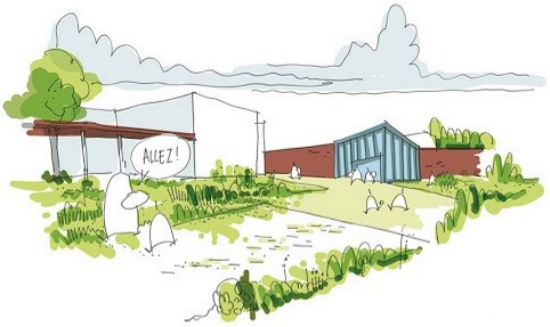

**Création d'une commission extra-municipale dédiée à l'urbanisme**

ilévia

réservation

**Suite à nos démarches, établissement par ILEVIA d'une ligne de transport sur réservation reliant Vendeville à Templemars, Wattignies et Noyelles**

**Éclairage et valorisation du clocher de l'église St Heubert**

**Renforcement des moyens humains et matériels dédiés aux espaces verts**

MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE

**Suivi continu et aboutissement des procédures « interminables de transfert de voirie ! » à la MEL**

- **Multiplication des journées et attentions dédiées aux aînés**
- **Instauration d'animations municipales festives et culturelles**

## CE QUI N'A PU ÊTRE MENÉ A BIEN JUSQU'ICI …

- **Problème récurrent de circulation et de stationnement dans les rues de Seclin et de Faches***

** A ce sujet, il faut savoir que notre commune est classée en raison de son positionnement sur les champs captants, « gardienne de l'eau », c'est-à-dire que notre territoire est soumis à de très contraignantes restrictions, (pour ne pas dire souvent interdictions) en matière d'urbanisme… mais, qu'en compensation, la collectivité s'engage à subventionner l'ensemble des travaux de voirie concernant notamment la réfection et l'aménagement spécifique de la rue de Seclin*

- **Recherche d'un moyen permanent permettant de faire respecter l'interdiction de circulation des poids lourds dans le village**
- **Lutte contre les malveillances et incivilités**
- **Objectif de mutualisation intercommunale en matière de sécurité publique**
- **Attente d'ouverture de petits commerces de proximité**

# LES VŒUX DU CME

## Les conseillers se sont adressés à la population Vendevilloise

### Vendredi 10 Janvier à La Chiconnière

« Bonsoir, nous sommes heureux d'être parmi vous ce soir pour la cérémonie des vœux, afin de vous présenter notre rôle et l'organisation du Conseil municipal d'Enfants. Les élections du Conseil Municipal d'Enfants se déroulent tous les ans, les élèves de CE2, CM1 et CM2 peuvent voter, seuls les CM1 et CM2 sont élus, cette année les élections se sont déroulées en octobre.

Nous organisons des actions lors des manifestations. Pour ce début de mandat nous avons participé à la banque alimentaire, à la vente de jacinthes du marché de Noël, ainsi qu'à la remise de colis des aînés… Ces manifestations nous permettent d'intervenir sur l'ensemble de la vie de la commune.

Une fois par mois nous nous réunissons afin d'échanger et de partager nos idées, nous allons également réaliser nos projets que nous mènerons tout au long de notre mandat. »

# INSCRIPTION ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021

Afin de préparer dans les meilleures conditions la prochaine rentrée scolaire, Nathalie Flexer, directrice du groupe scolaire Alain Decaux, vous informe que **les inscriptions des enfants nés en 2017 auront lieu à l'école entre mars et avril 2020, de préférence le jeudi**.

Avant de prendre rendez-vous avec l'école, il vous faudra passer en mairie pour remplir une demande d'inscription, muni d'un justificatif de domicile récent, de votre livret de famille et du carnet de vaccinations à jour de votre enfant. Ces mêmes documents vous seront demandés par l'école.
Pour les enfants scolarisés dans une autre école, un certificat de radiation de l'établissement quitté vous sera demandé.

**Les enfants nés en 2018 seront pré-inscrits sur une liste d'attente et leur inscription définitive ne se fera qu'en septembre**, en fonction des places disponibles. Seront prioritaires les enfants habitants la commune et dans l'ordre chronologique de leur date de naissance.

Madame Flexer est joignable par mail : ce.0592432y@ac-lille.fr

# LES NOUVEAUX ATELIERS D'ARTS PLASTIQUES

## GROUPE SCOLAIRE ALAIN DECAUX

**Thème : Le Petit Prince**

Au programme, des planètes en aquarelle pour la classe de CM1, une fresque de 10m par les CP/CE1 et les CE1/CE2, réalisation de mobiles avec les MS/GS et fabrication d'un imagier sur le Petit Prince pour les élèves de TPS/PS. D'autres projets sont à venir d'ici la fin de l'année !

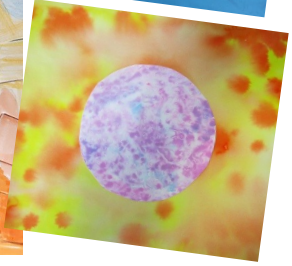

CÉRÉMONIE

# VOEUX A LA POPULATION

## LE MAIRE ET LE CONSEIL MUNICIPAL ONT EU PLAISIR DE VOUS RECEVOIR

**Vendredi 10 janvier à La Chiconnière**

Lors de ses vœux, M.VANDECASTEELE, Mme HOLVOOTE et M. MARTIN ont été mis à l'honneur.

# CINÉ SOUPE

## (PA)POTAGES & COURTS MÉTRAGES

**Vendredi 24 janvier, La Chiconnière**

Valérie BEAU, adjointe à la culture amène le cinéma à Vendeville.

# VŒUX AUX COMMERCANTS

## COMMERCANTS, ARTISANS & PROFESSIONNELS DE SANTÉ ÉTAIENT PRÉSENTS

**Jeudi 16 janvier, Salle Paul Buisine**

Rita WAYMEL, conseillère déléguée à l'emploi, souhaitait partager, comme l'année dernière, un moment de convivialité et d'échanges en ce début d'année avec les « entrepreneurs » de la vie locale.

# LE VOTE, MODE D'EMPLOI

**Les 15 et 22 mars, vous êtes appelés aux urnes, cette année à La Chiconnière, pour les élections municipales.**

**COMMENT SONT ELUS LES CONSEILLERS MUNICIPAUX ET LES MAIRES, QUEL EST LE MODE DE SCRUTION A VENDEVILLE ?**

**Comment sont élus nos maires ?**

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, on ne vote pas directement pour le maire de sa commune lors des élections municipales. **On élit les membres du conseil municipal.** Leur nombre dépend de la taille de la commune. (Vendeville : 19 personnes) Ce sont ensuite **les conseillers municipaux qui vont désigner le maire**. Dans la plupart des cas, c'est le chef de file de la liste qui remporte l'élection qui est élu maire.

**ON VOUS DONNE LE MODE D'EMPLOI …**

## Le vote dans les communes de plus de 1.000 habitants

Dans les communes de plus de 1.000 habitants, **c'est un scrutin proportionnel avec prime majoritaire**. Les listes doivent être composées d'autant de femmes que d'hommes et ne peuvent pas être modifiées.

Au premier tour, si une liste obtient la majorité absolue des suffrages exprimés, **elle remporte la moitié des sièges du conseil municipal**. C'est ce qu'on appelle la prime majoritaire. L'autre moitié est répartie à la proportionnelle entre toutes les listes qui ont obtenu plus de 5% des suffrages exprimés, y compris celle arrivée en tête.

S'il y a un second tour, **il faut déjà obtenir 10% pour pouvoir se maintenir**. Les listes ayant recueilli entre 5 et 10% sont autorisées à fusionner avec celles qui se maintiennent. C'est la liste arrivée en tête qui obtient la moitié des sièges. L'autre moitié est répartie à la proportionnelle entre toutes les listes qui ont obtenu au moins 5% des suffrages.

## Les conseillers communautaires élus en même temps

Depuis 2014, **les électeurs élisent avec le même bulletin de vote, les conseillers municipaux et communautaires**. Pour les communes de moins de 1.000 habitants, les élus de l'intercommunalité sont les membres du conseil municipal, dans l'ordre : le maire, le premier adjoint, puis le deuxième, etc. Pour celles de plus de 1.000 habitants, le bulletin de vote de chaque liste comprend la liste des candidats au conseil communautaire qui doivent être aussi candidats au conseil municipal. Les deux listes sont élues en même temps.

## Quel est le rôle du Conseil Municipal ?

Le conseil municipal, dont les membres sont élus au suffrage universel direct lors des élections municipales, représente les habitants. **Ses attributions sont très larges** depuis la grande loi municipale de 1884, qui le charge de régler "par ses délibérations les affaires de la commune". Cette compétence s'étend à de nombreux domaines. Le conseil municipal donne son avis toutes les fois qu'il est requis par les textes ou par le représentant de l'État.

Il émet des vœux sur tous les sujets d'intérêt local : il vote le budget, approuve le compte administratif (budget exécuté), il est compétent pour créer et supprimer des services publics municipaux, pour décider des travaux, pour gérer le patrimoine communal, pour accorder des aides favorisant le développement économique…

Le conseil exerce ses compétences en adoptant des **délibérations**. Ce terme désigne ici les mesures votées. Il peut former des commissions disposant d'un pouvoir d'étude des dossiers.

Le conseil municipal **doit se réunir au moins une fois par trimestre** et l'ordre du jour, fixé par le maire, doit être communiqué avant le début de la séance. Celle-ci est ouverte au public sauf si l'assemblée décide le huis clos, ou si le maire exerce son pouvoir de "police des séances", notamment en cas d'agitation, et restreint l'accès du public aux débats. En cas de dysfonctionnement grave, le conseil municipal peut être dissous par décret en conseil des ministres.

# DIS-MOI COMMENT ON VOTE ?

1

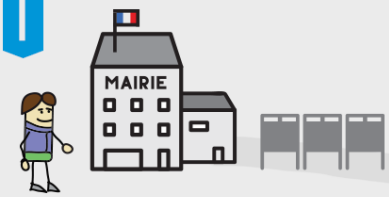


L'élection se déroule dans un **bureau de vote**, installé par exemple dans les mairies ou les écoles partout en France.

2

L'électeur doit montrer **sa carte d'identité** et peut présenter **sa carte d'électeur** pour voter.

3

L'électeur prend **les bulletins de vote** avec le nom du candidat et **une enveloppe.**

4

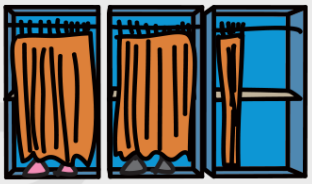

L'électeur se rend dans **l'isoloir** pour mettre dans l'enveloppe le bulletin du candidat qu'il a choisi. **Le vote est secret**.

5

L'électeur **glisse ensuite son enveloppe dans une urne transparente** et celui qui surveille le bureau de vote dit « **A VOTÉ !** »

6

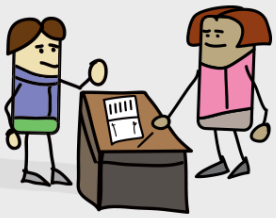

L'électeur **signe le registre** en face de son nom. On ne peut voter qu'une seule fois.

## VOTE PAR PROCURATION

### 1 Qui peut voter pour vous ?

**Une personne de confiance**

**Vous résidez en France :**
- Inscrite sur les listes électorales de votre ville
- Procuration établie pour 1 an maximum

**Vous résidez à l'étranger :**
- Inscrite sur votre liste consulaire
- Procuration établie pour 3 ans maximum

### 2 Où faire la demande ?

**Vous résidez en France :**
- Commissariat
- Gendarmerie
- Ou tribunal d'instance

(du domicile ou lieu de travail)

**Vous résidez à l'étranger :**
- Consulat
- Ambassade

### 3 Comment s'y prendre ?

**Un formulaire à remplir :**
- Sur place
- En ligne sur Service-Public.fr

**Une pièce d'identité à présenter :**

## POUR PROUVER VOTRE IDENTITÉ AU MOMENT DE VOTER, VOUS POUVEZ PRÉSENTER L'UN DES DOCUMENTS SUIVANTS

- **Carte nationale d'identité** *(valide ou périmée depuis moins de 5 ans)*
- **Passeport** *(valide ou périmé depuis moins de 5 ans)*
- **Carte d'identité de parlementaire** *(en cours de validité)* avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire
- **Carte d'identité d'élu local** *(en cours de validité)* avec photographie, délivrée par le représentant de l'État
- **Carte vitale avec photographie**
- **Carte du combattant** *(en cours de validité)* avec photographie, délivrée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre
- **Carte d'invalidité** *(en cours de validité)* avec photographie ou carte de mobilité inclusion *(en cours de validité)* avec photographie
- **Carte d'identité de fonctionnaire de l'État** *(en cours de validité)* avec photographie
- **Carte d'identité avec photographie ou carte de circulation** *(en cours de validité)* avec photographie, délivrée par les autorités militaires
- **Permis de conduire** *(en cours de validité)*
- **Permis de chasser** *(en cours de validité)* avec photographie, délivré par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage
- **Récépissé valant justification de l'identité** *(en cours de validité)*, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire

## Vendeville Randonnées Pédestres - V.R.P

**Sabine COLOMBANI, Présidente** ☎ 06.89.35.23.53
**Yves DESSEIN** ☎ 06.74.46.11.42 **Gérard DUBOIS** ☎ 06.69.10.32.29
Site : http://vendeville.randonnee.free.fr

Les rendez-vous du jeudi se font au départ de la randonnée à 9h30
En cas de mauvais temps (neige - verglas), merci de téléphoner aux responsables avant la rando.
Pour le lundi, le rendez-vous est donné à 13h30, Église Ste Rita et s'organise en co-voiturage.

| PROCHAINES RANDONNÉES | |
|---|---|
| **FEVRIER 2020** | |
| Jeudi 13 Fév.. | BOURGHELLES - 9km (Parking Église) |
| Lundi 17 Fév. | MONCHEAUX (Parking Mairie) |
| Jeudi 20 Fév. | WILLEMS - 9km (Parking Parc de loisirs de Willems) |
| Lundi 24 Fév. | FRETIN (Parking Église) |
| Jeudi 27 Fév. | QUESNOY - 9km (Parking Église St Michel) |
| **MARS 2020** | |
| Lundi 2 Mars | WAMBRECHIES (Parking Église St Waast) |
| Jeudi 5 Mars | COUTICHES - 9km (Parking rue de Faches) |
| Lundi 9 Mars | THUMERIES (Parking les 5 Tailles) |
| Jeudi 12 Mars | FRETIN - 9km (Parking Marais de Bonance) |
| Lundi 16 Mars | SANTES (Parking de l'Église) |
| Jeudi 19 Mars | SORTIE A LA JOURNÉE |
| Lundi 23 Mars | SAILLY LES LANNOY (Parking Église) |
| Jeudi 26 Mars | Circuit de la Deûle - 8km (Parking Hockey Club) |
| Lundi 30 Mars | VERLINGHEM (Parking Église) |

## CLUB DE LOISIRS DE VENDEVILLE

**Bernadette COIGNION, Présidente**
ATELIER TRICOT
☎ 06.62.98.10.31 ✉ bernadette.coignion@orange.fr

**Philippe LEROUGE, Trésorier**
CARTES ET JEUX DE SOCIÉTÉ
☎ 06.20.54.88.77 ✉ ph.lerouge@nordnet.fr

| CALENDRIER DES ACTIVITÉS | |
|---|---|
| **FEVRIER 2020** | |
| Mardi 11 Fév. | Cartes et Jeux - 14h30/18h - Salle Paul Buisine |
| Jeudi 13 Fév. | Atelier Tricot - 10h/12h - Salle Paul Buisine |
| Lundi 17 Fév. | Atelier Tricot - 18h/20h - Salle Paul Buisine |
| Mardi 18 Fév. | Cartes et Jeux - 14h30/18h - Salle Paul Buisine |
| Mardi 25 Fév. | Cartes et Jeux - 14h30/18h - Salle Paul Buisine |
| Jeudi 27 Fév. | Atelier Tricot - 10h/12h - Salle Paul Buisine |
| **MARS 2020** | |
| Lundi 2 Mars | Atelier Tricot - 18h/20h - Salle Paul Buisine |
| Mardi 3 Mars | Cartes et Jeux - 14h30/18h - Salle Paul Buisine |
| **Samedi 7 Mars** | **TOURNOI - 14h/17h - Salle Paul Buisine** |
| Mardi 10 Mars | Cartes et Jeux - 14h30/18h - Salle Paul Buisine |
| Jeudi 12 Mars | Atelier Tricot - 10h/12h - Salle Paul Buisine |
| Lundi 16 Mars | Atelier Tricot - 18h/20h - Salle Paul Buisine |
| Mardi 17 Mars | Cartes et Jeux - 14h30/18h - Salle Paul Buisine |
| Mardi 24 Mars | Cartes et Jeux - 14h30/18h - Salle Paul Buisine |
| Jeudi 26 Mars | Atelier Tricot - 10h/12h - Salle Paul Buisine |
| Lundi 30 Mars | Atelier Tricot - 18h/20h - Salle Paul Buisine |
| Mardi 31 Mars | Cartes et Jeux - 14h30/18h - Salle Paul Buisine |

## LA GYM D'ENTRETIEN

### FÊTE SES DIX ANS par V. LOISEL

En 1980, lorsque des Vendevilloises ont demandé la mise à disposition d'une salle pour faire de la gymnastique, dans un premier temps, elles ont suscité un regard surpris. Depuis cette époque l'activité a perduré avec quelques interruptions dues au fait que les bénévoles, anciennes (et toujours) sportives ont bien dû un jour cesser leurs activités. Elles se sont déroulées dans la salle des ainés, puis dans le local de la rue de Faches qui abritait le cours d'arts plastiques à l'étage. Maintenant les participants viennent à la Chiconnière le mardi entre 9h30 et 10h30. Fabienne Dupont, puis Lise Cattelet ont animé l'activité pendant plusieurs années.
Depuis dix ans Danièle Ducatillon, maintenant accompagnée de Corinne Hennion, professeurs d'EPS en retraite, assurent bénévolement le cours dans le cadre des activités municipales. L'objectif est d'aider les participants à se tenir en forme à travers des exercices inspirés de la méthode Pilâtes : trouver la gestuelle adaptée à la vie quotidienne, le renforcement des muscles posturaux et profonds.

Pour que le cours soit bien individualisé l'effectif est limité à vingt participants.

Laissons la parole aux acteurs :

*Sylvianne D : « Le Pilâtes est une gym qui n'est pas du tout agressive. Elle convient très bien aux seniors. »*
*Francine V : « Les cours de gym m'apportent l'équilibre, la souplesse et la bonne humeur. »*
*Françoise G : « Pour moi, le cours de Pilâtes commence dès le départ de la maison. »*
*Danièle M : « Pour moi c'est une rencontre épanouissante. »*

Médiathèques du Mélantois
une ouverture sur le monde

# QU'EST-CE QU'UN COMITÉ DE LECTURE ?

## C'EST UN GROUPE DE LECTEURS ...

Qui se retrouve trois à 4 fois par an pour partager, critiquer, échanger, donner son avis autour de romans ou bandes dessinées, choisis parmi les nombreux documents des différentes rentrées littéraires. Les comités permettent de connaître des auteurs ou des éditeurs peu médiatisés. ***Voici un extrait du dernier comité ...***

### LECTURES SUCRÉES

**SAMEDI 7 MARS, 10h00**

**AVIS**
**A TOUS LES ENFANTS**

Viens t'inscrire et choisir ton livre en bibliothèque : album, roman, BD ...

Nous t'invitons ensuite à lire ce livre choisi et à venir accompagné de ton co-lecteur (parent, grand-parent, frère, sœur ...) pour en parler.

Tu peux aussi tout simplement venir découvrir et savourer les histoires lues par tes copains.

### COMITÉ DE LECTURE

**SAMEDI 4 AVRIL, 10h00**

### LA TENTATION DU PARDON - de Donna LEON

Quand le commissaire Brunetti reçoit une collègue de sa femme inquiète pour son fils Alessandro qui se drogue, ce sont le père de famille et le policier qui se mobilisent aussitôt en lui. Au même moment, un homme est retrouvé au pied d'un pont, gravement blessé : le père d'Alessandro. Aucun témoin ni indice, et pourtant Brunetti fait le lien avec les addictions de son fils. Cependant, informations contradictoires et même mensonges le déroutent. Aidé de la belle commissaire Griffoni et de l'astucieuse signorina Elettra, il mène son enquête dans un réseau de mystérieux indics du monde de la drogue, de transactions souterraines et d'une arnaque scandaleuse, jusqu'à dévoiler une vérité insoupçonnée sur de sombres crimes. Dans cette affaire qui tourmente Brunetti, il aura plus que jamais besoin de se tourner vers sa famille, le plaisir de se plonger dans ses livres et les bons petits plats de son épouse Paola...

*Bonne intrigue, héros attachants comme toujours mais un peu trop de place consacrée à des descriptions.*

### LE COUTEAU - de Jo NESBO

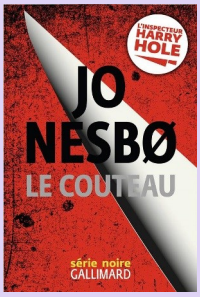


Harry Hole a réintégré la police criminelle d'Oslo, mais il doit se contenter des cold cases alors qu'il rêve de remettre sous les verrous Svein Finne, ce violeur en série qu'il avait arrêté il y a une dizaine d'années et qui vient d'être libéré. Outrepassant les ordres de sa supérieure hiérarchique, Harry traque cet homme qui l'obsède. Mais un matin, après une soirée bien trop arrosée, Harry se réveille sans le moindre souvenir de la veille, les mains couvertes du sang d'un autre. C'est le début d'une interminable descente aux enfers : il reste toujours quelque chose à perdre, même quand on croit avoir tout perdu.

*Un polar complexe, riche et déchirant, parfaitement mené. Une intrigue addictive qui monte crescendo en puissance.*

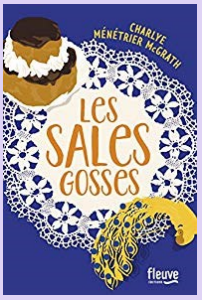


### LES SALES GOSSES - de Charlye MENETRIER MCGRATH

Jeanne a été placée en maison de retraite par ses enfants. Et le pire, c'est que chacun se renvoie la balle pour déterminer qui a été à l'initiative de cette mascarade. Elle a beau avoir 81 ans, une ribambelle de petits-enfants et des tonnes de carnets noircis au fil du temps, preuves de son (très) long passage sur Terre, elle n'a pas dit son dernier mot. Son plan : simuler la démence et les rendre tous dingues. Sauf que, ce lieu dans lequel elle ne voyait qu'hostilité va lui révéler bien des surprises... En prenant part, d'abord sur la pointe des pieds, puis avec une ardeur qu'on ne lui connaissait pas, aux rendez-vous mensuels d'une clique de pensionnaires plus agités qu'une colonie de vacances, Jeanne va réveiller des pans de sa personnalité qu'elle pensait à jamais enfouis : la curiosité, l'espoir... et surtout : l'audace. Qu'on se le dise : au "jeu des regrets" de l'avant-dernier vendredi du mois, rien n'est jamais perdu.

*Livre très percutant, frais et pétillant. L'auteur sous les traits de son héroïne relate cette histoire avec beaucoup d'humour.*

### RENDEZ-VOUS AU CUPCAKE CAFÉ - de Jenny COLGAN

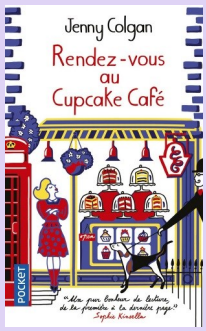


Issy est indéniablement douée pour la pâtisserie ! Ses collègues de la City se régalent chaque semaine des délicieux gâteaux qu'elle apporte au bureau. Elle tient ce talent de son grand-père qui a consacré sa vie entière à sa boulangerie. C'est à ses côtés, dans la chaleur des fournils, qu'Issy a grandi et appris les secrets des cupcakes moelleux. Quand elle est brutalement licenciée, Issy décide de suivre son cœur et de se consacrer à sa passion pâtissière. C'est aussi pour elle une façon de rendre hommage à son grand-père dont la santé décline peu à peu... Mais ouvrir une boutique à Londres n'est pas de tout repos. La jeune femme découvre rapidement que de nombreuses personnes sont prêtes à lui mettre des bâtons dans les roues pour faire capoter son projet de Cupcake Café. Avec pour seules armes sa volonté sans faille et ses précieuses recettes, Issy décide de se battre pour concrétiser son rêve

*L'histoire est mignonne, on a des personnages secondaires forts et attachants mais une impression de déjà lu. Un bon moment, agréable à lire. Une lecture pour se changer les idées.*

### BIBLIOTHÈQUE

Rue du Guet
☎ 03.20.95.28.74
bibliothèque
@mairiedevendeville.fr

- **Mardi, jeudi et vendredi**
  *de 16h00 à 19h00*
- **Mercredi**
  *de 15h00 à 19h00*
- **Samedi**
  *de 10h00 à 13h00*

# COLLECTES

## DÉCHETS RECYCLABLES ET NON RECYCLABLES

Ramassage le :
**JEUDI MATIN**

ESTERRA : ☎ 0 811 44 50 99
*0,60€/mn depuis un téléphone fixe*
www.esterra.fr/Collecte

## DÉCHETS DIFFUS SPÉCIFIQUES

Un camion ESTERRA est stationné devant les Services Techniques, 72, rue de Faches, le 2ème mercredi de chaque mois de 15h30 à 16h30.

**PROCHAINES DATES 2020 :**
12 FEVRIER, 11 MARS, 8 AVRIL, 13 MAI, 10 JUIN, 8 JUILLET, 12 AOÛT

**PRÉSENTATION OBLIGATOIRE DE LA CARTE « PASS'DÉCHÈTERIES »**

## DÉCHETS VERTS

Benne spécifique pour les déchets verts (tontes, tailles de haies, …) située aux Services Techniques, 72, rue de Faches, le 3ème samedi de chaque mois de 10h00 à 12h00 de mars à octobre.

**PROCHAINES DATES 2020 :**
21 MARS, 18 AVRIL, 16 MAI, 20 JUIN, 18 JUILLET, 22 AOÛT*

Renseignements :
03 20 16 84 84 - mairie-vendeville.fr

## ENCOMBRANTS SUR RENDEZ-VOUS

SERVICE RÉSERVÉ AUX PARTICULIERS

Pour convenir d'un rendez-vous :
**0 800 203 775**
*(n° vert gratuit accessible du lundi au vendredi)*
**ou encombrantssurrendez-vous.com**

## DÉJECTIONS CANINES

**DES SACHETS SONT A VOTRE DISPOSITION EN MAIRIE**

## ÉCLAIRAGE PUBLIC

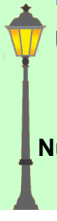

**UNE PANNE ?**
Contacter la mairie
au 03 20 16 84 84

**Numéro d'Urgence ☎ 06 27 32 76 10**
***(uniquement le soir & le week-end)***

# Je suis au jardin

## UNE FORÊT A LA CHICONNIÈRE ...

*par l'équipe des Services Techniques - Espaces Verts de Vendeville*

**Un nouvel aménagement du petit bois dans le jardin de La Chiconnière**

## ARRIVAGE DE NOUVEAUX POTS DE FLEURS

**A L'ENTRÉE DU CIMETIÈRE**

# EOLLIS

## UNE PLATEFORME DE SERVICE POUR LES MALADES ET LEUR FAMILLE

### *ÉCOUTER / ACCOMPAGNER / ORIENTER …*

Les services de EOLLIS ont pour finalité de **favoriser le maintien à domicile dans de bonnes conditions et de vous aider à trouver appuis et relais face à la maladie**. Grâce à sa plateforme téléphonique, EOLLIS apporte les réponses adaptées ou par sa connaissance du territoire et de ses ressources, v**ous oriente vers le service qui répondra le mieux à vos problématiques**.

Au sein d'EOLLIS, nous considérons la santé, comme un état complet de bien-être physique, mental et social. C'est donc par une approche globale qu'un projet personnalisé de soins sera construit avec votre concours. Une logique de concertation et de coordination avec les professionnels de la santé (médecins, infirmiers, kinésithérapeutes …), les services médico-sociaux et les services d'aide à la personne du territoire, est instaurée.

Nos coordinateurs réaliseront **une évaluation à domicile** qui permettra d'identifier l'ensemble des aides nécessaires à votre situation.

La plateforme dispose de **guides des ressources sociales, médico-sociales et sanitaires du territoire.** Ils sont accessibles à partir de notre site internet et sont mis à jour régulièrement. Cet outil complété de notre engagement et expérience de plus de 25 ans sur le territoire, nous permet de vous orienter de manière pertinente vers les interlocuteurs référencés qui agissent en proximité.

### *CLIC-RELAIS DE L'AUTONOMIE*

Le CLIC-Relais de l'autonomie est un lieu d'**information** sur des sujets liés à la prévention du vieillissement et à la prise en compte de la perte d'autonomie afin d'améliorer la qualité de vie à domicile des personnes de plus de 60 ans. Il favorise l'accès aux droits et aux services.
L'information est délivrée par téléphone ou sur rendez-vous sur nos lieux de permanence. Les professionnels du service se déplacent aussi à domicile pour soutenir, conseiller et guider la personne âgée et ses proches. Ils réalisent à cette occasion une **évaluation** globale des besoins et assurent ensuite la **coordination et le suivi** de la mise en œuvre du plan d'aide personnalisé.
***Personnes concernées** : les personnes de plus de 60 ans ayant une problématique de maintien à domicile et aux personnes adultes en situation de handicap.*

### *RSP (Réseau de Soins Palliatifs)*

Il réalise une coordination visant à favoriser le maintien à domicile d'une personne malade dont l'état requiert des soins palliatifs et un accompagnement. Il intervient pour organiser la prise en charge, coordonner les interventions au domicile, apporter un soutien social, psychologique, des solutions de répit...
***Personnes concernées** : des adultes atteintes d'une maladie grave, évolutive, mettant en jeu le pronostic vital, en phase avancée ou terminale.*

### *ONERC (Espace Ressources Cancers)*

L'ERC est un lieu d'accueil, d'écoute, d'information, d'orientation et d'accompagnement. Il propose des activités individuelles ou collectives (socio-esthétique, relaxation, soutien psychologique, activités physiques adaptées, art-thérapie...) dans un but de bien-être et de resocialisation. C'est un espace "passerelle" entre la prise en charge hospitalière et le retour à la vie ordinaire.
***Personnes concernées** : toute personne concernée par le cancer quels que soient son âge et son stade par rapport à la maladie, mais aussi les proches et les professionnels.*

### *RSGT (Réseau de Santé Gériatrique de Territoire)*

Il réalise une évaluation médicale et assure la coordination d'un plan personnalisé de santé pour favoriser le maintien à domicile d'une personne âgée. Il intervient à domicile à la demande du médecin traitant ou des professionnels de santé, à l'occasion d'une sortie d'hospitalisation complexe ou selon le besoin d'une expertise gériatrique. Il réalise une évaluation multidimensionnelle qui tient compte des problématiques globales de la personne.
***Personnes concernées** : Prioritairement, les personnes de plus de 75 ans, présentant une fragilité les plaçant à haut risque de dépendance et vivant à domicile. Les personnes de plus de 60 ans pourront être prises en charges dès lors qu'elles présentent une polypathologie, avec des risques psycho-sociaux et en particulier les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées.*

### *GESTION DE CAS DU DISPOSITIF MAIA*

***(Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'Autonomie)***
Le gestionnaire de cas coordonne les interventions adaptées aux besoins de personnes en situation complexe, dans le cadre de leur maintien au domicile. La situation de la personne est jugée complexe quand elle cumule plusieurs difficultés (problèmes de santé, perte d'autonomie, difficulté à gérer ses besoins, aides et soins insuffisants ou inadaptés, pas d'entourage proche).
***Personnes concernées** : Elle concerne les situations complexes de personnes de 60 ans et plus en perte d'autonomie, atteintes de la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées ainsi que les personnes de moins de 60 ans avec diagnostic posé de maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées.*

7 rue Jean-Baptiste Lebas 59133 Phalempin
Tel. **03 20 90 01 01** - Fax. **03 20 90 39 06**
Horaires d'ouverture **du lundi au vendredi**
Accueil physique : 8h30-12h30 / 13h30-17h30
Accueil téléphonique : 9h00-12h00 / 14h00-17h00

# Le parking de l'église au fil de l'histoire : 1945, 1952, 1985

par Vincent LOISEL

Le parking de l'église Saint Eubert est contemporain de l'extension du cimetière dans les années 2000.

Vers 1941, dans la prairie à droite, les occupants ont construit cinq baraquements et un hangar pour le personnel de la DCA qui se trouvait à l'emplacement de la Chiconnière.

Après la libération, ils abritent des familles qui avaient perdu leur logement. Parmi celle-ci, la famille Descamps, père, dont la ferme dans l'emprise de l'aérodrome avait été détruite.

Très rapidement ces logements provisoires seront abandonnée et détruits, remplacés par une prairie.

En janvier 1951, le Conseil Municipal décide l'acquisition, par voie d'expropriation d'une parcelle de 744m² (ce qui est bien peu) en vue de l'aménagement d'une place publique.

Les démarches ne seront clôturées qu'en 1953.

En 1955, la minuscule place est macadamisée. Jusque 1952, les Vendevillois doivent prendre le bus à la Pissatière. Au cours de l'année, la société Phlypo est autorisée à créer une station de bus à l'église de Vendeville pour la ligne Lille - Templeuve. Ils utilisent le parking, sans aller plus loin dans la commune, pour faire demi-tour.

Des poids lourds se garent aussi et perturbent le mouvement des bus. En septembre 1984, la ligne est supprimée, et la T.C.C. ancêtre d'Ilevia restructure le réseau de transports en commun.

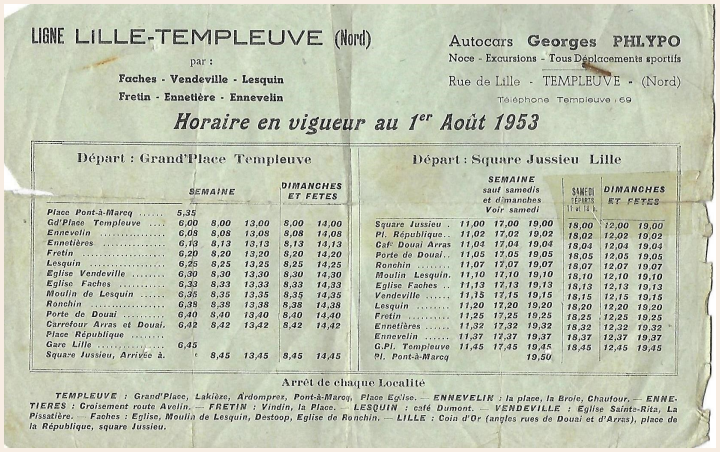

LIGNE LILLE-TEMPLEUVE (Nord)

par :
Faches - Vendeville - Lesquin
Fretin - Ennetière - Ennevelin

Autocars Georges PHLYPO
Noce - Excursions - Tous Déplacements sportifs
Rue de Lille - TEMPLEUVE - (Nord)
Téléphone Templeuve : 69

*Horaire en vigueur au 1er Août 1953*

| Départ : Grand'Place Templeuve | SEMAINE | | | DIMANCHES ET FETES | |
|---|---|---|---|---|---|
| Place Pont-à-Marcq | 5,35 | | | | |
| Gd'Place Templeuve | 6,00 | 8,00 | 13,00 | 8,00 | 14,00 |
| Ennevelin | 6,08 | 8,08 | 13,08 | 8,08 | 14,08 |
| Ennetières | 6,13 | 8,13 | 13,13 | 8,13 | 14,13 |
| Fretin | 6,20 | 8,20 | 13,20 | 8,20 | 14,20 |
| Lesquin | 6,25 | 8,25 | 13,25 | 8,25 | 14,25 |
| Eglise Vendeville | 6,30 | 8,30 | 13,30 | 8,30 | 14,30 |
| Eglise Faches | 6,33 | 8,33 | 13,33 | 8,33 | 14,33 |
| Moulin de Lesquin | 6,35 | 8,35 | 13,35 | 8,35 | 14,35 |
| Ronchin | 6,38 | 8,38 | 13,38 | 8,38 | 14,38 |
| Porte de Douai | 6,40 | 8,40 | 13,40 | 8,40 | 14,40 |
| Carrefour Arras et Douai. | 6,42 | 8,42 | 13,42 | 8,42 | 14,42 |
| Place République | | | | | |
| Gare Lille | 6,45 | | | | |
| Square Jussieu, Arrivée à. | | 8,45 | 13,45 | 8,45 | 14,45 |

| Départ : Square Jussieu Lille | SEMAINE sauf samedis et dimanches Voir samedi | | | SAMEDI (Départs limités) | DIMANCHES ET FETES | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Square Jussieu | 11,00 | 17,00 | 19,00 | 18,00 | 12,00 | 19,00 |
| Pl. République | 11,02 | 17,02 | 19,02 | 18,02 | 12,02 | 19,02 |
| Caf. Douai Arras | 11,04 | 17,04 | 19,04 | 18,04 | 12,04 | 19,04 |
| Porte de Douai | 11,05 | 17,05 | 19,05 | 18,05 | 12,05 | 19,05 |
| Ronchin | 11,07 | 17,07 | 19,07 | 18,07 | 12,07 | 19,07 |
| Moulin Lesquin | 11,10 | 17,10 | 19,10 | 18,10 | 12,10 | 19,10 |
| Eglise Faches | 11,13 | 17,13 | 19,13 | 18,13 | 12,13 | 19,13 |
| Vendeville | 11,15 | 17,15 | 19,15 | 18,15 | 12,15 | 19,15 |
| Lesquin | 11,20 | 17,20 | 19,20 | 18,20 | 12,20 | 19,20 |
| Fretin | 11,25 | 17,25 | 19,25 | 18,25 | 12,25 | 19,25 |
| Ennetières | 11,32 | 17,32 | 19,32 | 18,32 | 12,32 | 19,32 |
| Ennevelin | 11,37 | 17,37 | 19,37 | 18,37 | 12,37 | 19,37 |
| G.Pl. Templeuve | 11,45 | 17,45 | 19,45 | 18,45 | 12,45 | 19,45 |
| Pl. Pont-à-Marcq | | | 19,50 | | | |

Arrêt de chaque Localité

TEMPLEUVE : Grand'Place, Lakiaze, Ardompres, Pont-à-Marcq, Place Eglise. — ENNEVELIN : la place, la Broie, Chautour. — ENNETIERES : Croisement route Avelin. — FRETIN : Vindin, la Place. — LESQUIN : café Dumont. — VENDEVILLE : Eglise Saints-Rita, La Pissatière. — Faches : Eglise, Moulin de Lesquin, Destoop, Eglise de Ronchin. — LILLE : Coin d'Or (après rues de Douai et d'Arras), place de la République, square Jussieu.

Une photographie aérienne parue dans le bulletin municipal de juin 1985 nous montre une place qui s'est agrandie pour pouvoir accueillir les deux manèges et la baraque foraines de la ducasse. Précédemment, le forain installaient son unique manège pour enfants à l'entrée du chemin du moulin près de la rue de Faches.

VENDEVILLE

bulletin municipal JUIN 85

# CALENDRIER *(sous réserve de modifications)*

## Février 2020

### KARAOKÉ - AÎNÉS spécial « ST VALENTIN »

*Municipalité sur invitation*
Jeudi 13 février
14h / 17h - La Chiconnière
*N'oubliez pas de confirmer votre participation en téléphonant à la mairie*
☎ *03.20.16.84.84*

### SOIRÉE KARAOKÉ

*Association VENDEFETES*
Samedi 22 février
19h30
La Chiconnière

## Mars 2020

### SUPER LOTO

*Association VENDEFETES*
Dimanche 1er mars
14h
La Chiconnière

### JEUX DE SOCIÉTÉ

*Club de Loisirs de Vendeville*
Samedi 7 mars
14h / 17h
Salle Paul Buisine

### LECTURES SUCRÉES

*Bibliothèque Municipale*
Samedi 7 mars
10h - La bibliothèque

### SCRAPBRADERIE

*L'association SCRAP EN NORD*
Samedi 7 & dimanche 8 mars
La Chiconnière

### ÉLECTIONS MUNICIPALES

*Municipalité*
Dimanche 15 mars - 1er Tour
Bureau de vote : La Chiconnière
8h / 18h

### ÉLECTIONS MUNICIPALES

*Municipalité*
Dimanche 22 mars - 2ème Tour
Bureau de vote : La Chiconnière
8h / 18h

# TRIBUNE LIBRE

Démocratie pour Vendeville

Chères Vendevilloises et chers Vendevillois,
Les élus de la minorité du conseil municipal
vous souhaitent une excellente année,
puisse 2020 vous être doux et précieux.

**J-F Duchemin, Angélique Beaudoux,**
**Eric Tirelemont, Vincent Delmer**

avpvendeville
Avec Vous Pour Vendeville
Continuons ensemble

Chères Vendevilloises,
Cher Vendevillois,

Le printemps prochain va clôturer un mandat municipal consacré avec cœur et énergie aux intérêts de notre village, et au toujours mieux vivre de ses habitants.
En surfant sur le chemin parcouru depuis 2014, nous constatons en effet, que la plupart des actions auxquelles nous nous étions engagés, ont en fait été, ou sont, en cours de réalisation…
C'est ainsi qu'illustré dans les pages qui précèdent, vous y trouverez un rappel non exhaustif des principales actions et réalisations du mandat.
Il reste cependant encore beaucoup à faire ; si le bilan est manifestement positif, il laisse, malgré nos démarches, nos efforts, et notre opiniâtreté, des problèmes non résolus, qu'une équipe renouvelée, favorisant la poursuite des actions engagées, devra résolument affronter.
Durant notre mandat, la commune n'a pas augmenté les impôts locaux, et l'endettement communal doit demeurer l'un des plus faibles de notre catégorie ; par suite il nous importe qu'à l'avenir, la plus grande importance soit accordée à la continuité d'une gestion rigoureuse de notre commune.
Confiant dans la lucidité et le discernement de nos concitoyens, la prochaine décennie devrait ainsi progressivement voir s'éclore les grands projets, aujourd'hui en boutons, destinés au service et au mieux-vivre ensemble des Vendevilloises et Vendevillois de tous âges.
Être et vivre ensemble, c'est le fondement même de toute société ; nous ne pouvons pas nous désunir sous peine de détruire tout sens commun !
Que cette nouvelle année soit belle et heureuse pour toutes et tous !

Avec Vous Pour Vendeville

Relie les points et fais un voeux pour cette nouvelle année !

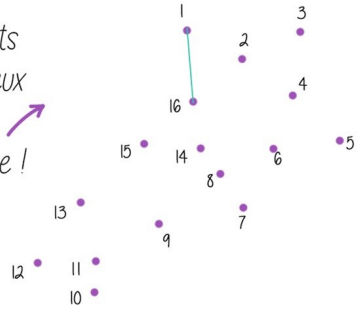


Retrouve l'horloge qui n'a pas de double, entoure celles qui indiquent minuit !

Traverse le labyrinthe en comptant de 10 à 1

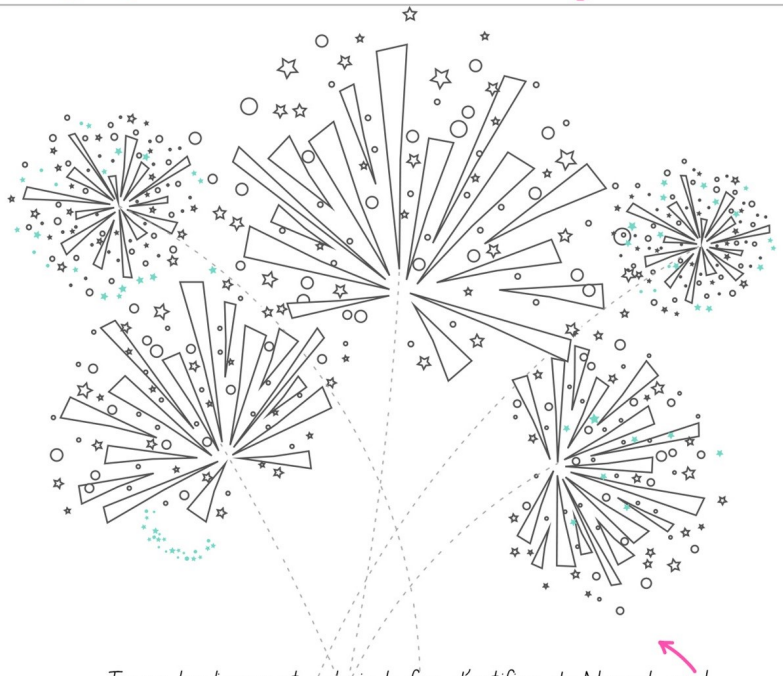

Trace les lignes et colorie le feu d'artifice du Nouvel an !

© Momes.net - Tous droits réservés

## MOTS CROISÉS

### Les moyens de transport

*Illustration Pinterest*

V - mot en vertical, H - mot en horizontal

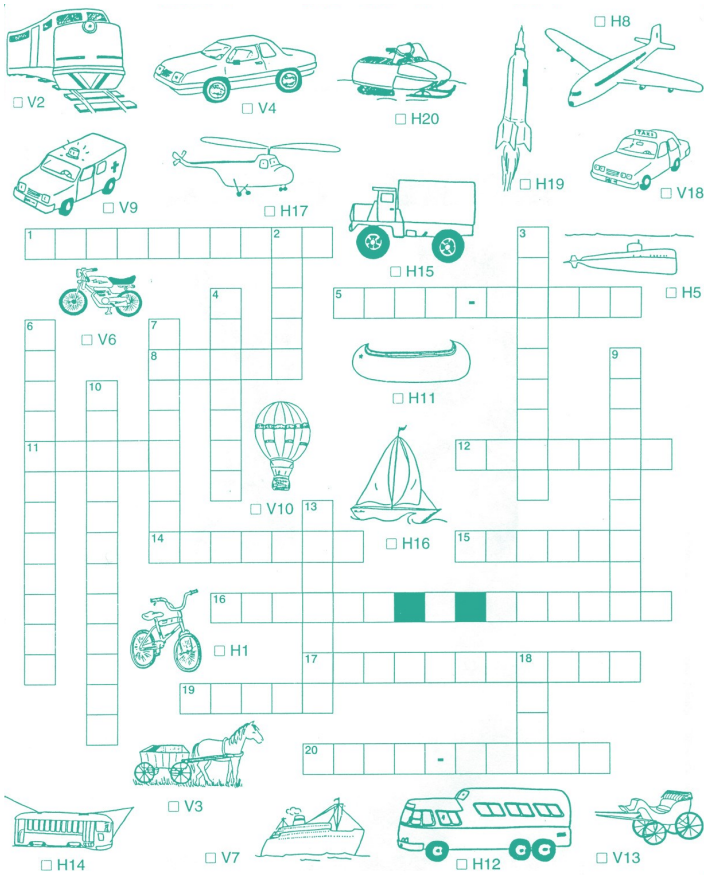


## SUDOKU

*Illustration internet*

### Niveau facile

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 6 | 5 | 2 | 3 | 8 | 7 | 9 | 1 | 4 |
| 7 | | | | | | | | |
| | | 8 | 1 | | | | | |
| 8 | 2 | | | 3 | | | | 6 |
| 5 | | | 2 | | | | 3 | |
| | | | 8 | | | 5 | 2 | |
| | 8 | 7 | 5 | 2 | | 6 | 4 | |
| 2 | 3 | | 6 | | 8 | | 9 | |
| 9 | | | | | | | | |

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 9 | 6 | 5 | 7 | 4 | 3 | 1 | 8 | 2 |
| 2 | 3 | 4 | 6 | 1 | 8 | 7 | 9 | 5 |
| 1 | 8 | 7 | 5 | 2 | 9 | 6 | 4 | 3 |
| 4 | 7 | 3 | 8 | 6 | 1 | 5 | 2 | 9 |
| 5 | 9 | 6 | 2 | 7 | 4 | 8 | 3 | 1 |
| 8 | 2 | 1 | 9 | 3 | 5 | 4 | 7 | 6 |
| 3 | 4 | 8 | 1 | 9 | 6 | 2 | 5 | 7 |
| 7 | 1 | 9 | 4 | 5 | 2 | 3 | 6 | 8 |
| 6 | 5 | 2 | 3 | 8 | 7 | 9 | 1 | 4 |

### Niveau moyen

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | 7 | 2 | 4 | 9 | | | |
| | | | | | | | 6 | 9 |
| | 2 | 9 | 6 | 3 | | | | 7 |
| 2 | | | | | | | | |
| 3 | 8 | | | 7 | 6 | | | |
| | | | 8 | | | 7 | | |
| | | 8 | | | | | 2 | |
| | | | | | 2 | | 3 | |
| | | | 4 | | | | | |

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 6 | 9 | 2 | 4 | 8 | 3 | 1 | 7 | 5 |
| 7 | 1 | 5 | 9 | 6 | 2 | 8 | 3 | 4 |
| 4 | 3 | 8 | 7 | 1 | 5 | 9 | 2 | 6 |
| 9 | 5 | 6 | 8 | 2 | 4 | 7 | 1 | 3 |
| 3 | 8 | 1 | 5 | 7 | 6 | 4 | 9 | 2 |
| 2 | 7 | 4 | 3 | 9 | 1 | 6 | 5 | 8 |
| 1 | 2 | 9 | 6 | 3 | 8 | 5 | 4 | 7 |
| 8 | 4 | 3 | 1 | 5 | 7 | 2 | 6 | 9 |
| 5 | 6 | 7 | 2 | 4 | 9 | 3 | 8 | 1 |